RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1985 D 00080
Numéro SIREN : 332 010 529
Nom ou dénomination : SCM CIMO

Ce dépôt a été enregistré le 03/02/2023 sous le numéro de dépôt 1096

DocuSign Envelope ID: B62FB307-6B8A-4B08-9FBD-36DAD80456DE

SCM CIMO

SOCIETE CIVILE DE MOYENS AU CAPITAL DE 7.520 euros
SIEGE SOCIAL : 24 rue des Perreyeux, Bâtiment A – 49800 TRELAZE
332 010 529 R.C.S. ANGERS

PROCES-VERBAL DE DÉCISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 26 JANVIER 2023

- la Société **SEL GRAAL**, SELARL de médecins au capital de 22.501 euros, dont le siège social est à TRELAZE (49800) – 24 rue des Perreyeux, Bâtiment A, immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 814 705 604, inscrite au tableau du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 49/2015-7, représentée par le Docteur DARABI, en sa qualité de cogérant,

 agissant en qualité d'Associée Unique de la SCM CIMO (ci-après « la Société »),

 et en présence du Docteur Philippe MAZET en sa qualité de cogérant de la Société,

 ayant été rappelé :

- le retrait du Docteur Gisèle HOUBART en qualité d'associée exerçant au sein de la SEL GRAAL (RCS ANGERS 814 705 604), à la suite de son départ en retraite ;

sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Docteur Gisèle HOUBART de son mandat de gérante de la Société ;
- Pouvoirs pour les formalités.

a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique,

prend acte de la démission du Docteur Gisèle HOUBART de ses fonctions de gérante à effet du 31 décembre 2022.

1-SEL GRAAL (DARABI) DS
2-PM DS

DocuSign Envelope ID: B62FB307-6B8A-4B08-9FBD-36DAD80456DE

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique,

délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour remplir toutes formalités, notamment de dépôt et d'inscriptions modificatives au Registre du Commerce et des Sociétés.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture par l'Associée Unique et un cogérant.

Le présent acte est signé par l'associé unique de la Société, par voie de signature électronique, selon le procédé « Docusign », offrant un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache, conformément à l'article 1367 du Code Civil.

L'Associée Unique
Société SEL GRAAL,
représentée par le Docteur
Dana DARABI, cogérant

DocuSigned by:
97CBE6F4261D445...

Docteur Philippe MAZET,
cogérant de la SCM CIMO

DocuSigned by:
PMC
3B9DD1892A224A9...